

Postulat pour un terrain synthétique au stade de Marens

En 2010, la Municipalité déposait un préavis (N° 180) pour céder un terrain situé aux Tattes d'Oie en DDP au profit de la société Primavesta. Il s'agissait de réaliser un immeuble d'appartements protégés.

Dans son préavis la Municipalité rappelait que cette construction priverait le FC Italia, utilisateur du stade de Marens, d'un terrain d'entraînement. Afin de compenser cette perte, il était dit que le terrain en gazon de Marens serait remplacé par un terrain en synthétique. Celui-ci permettrait, avec une possibilité d'utilisation plus intensive, de remplacer le terrain d'entraînement disparu.

Voici un extrait du préavis : *En effet, ce terrain dispose d'un éclairage – contrairement à celui du Stade de Marens – et peut dès lors, garantir des plages d'entraînements suffisantes pour le club. Par mauvais temps, les entraînements ont aussi lieu sur ce terrain afin de préserver la qualité de la pelouse du Stade de Marens. Plusieurs solutions sont envisagées pour pallier cette offre qui viendrait à manquer, notamment l'utilisation des terrains de Colovray et la pose d'un revêtement synthétique au Stade de Marens.*

Quelques années plus tard, l'immeuble a été remis aux locataires, mais dix ans plus tard, les promesses pour le terrain synthétique sont restées lettre morte.

Il faut aussi rappeler que c'est non seulement un terrain de sport qui a été perdu, **mais aussi l'éclairage qui l'équipait.**

Depuis de nombreuses années, le FC Italia a demandé à la Municipalité, non seulement de remplacer le gazon par du synthétique, mais aussi d'ajouter un éclairage qui manque cruellement sur le terrain de Marens.

Tous ces courriers ont reçu des réponses négatives. Or depuis 2010, le FC Italia s'est fortement développé, tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse.

En décembre, le conseil a voté pour la poursuite du projet de Colovray et notre parti a fortement soutenu et donc influencé ce vote d'une manière positive.

Là aussi la commission relevait ce manque de terrain synthétique à Marens et s'interrogeait sur les priorités pour la réalisation des différentes infrastructures liées aux sports.

Aujourd'hui, après avoir voté le crédit d'études pour la Halle sportive de Colovray, nous sommes convaincus que la Municipalité doit venir devant le Conseil avec une demande pour réaliser l'éclairage nécessaire, ainsi que le changement du revêtement gazon par du synthétique. Cela permettra d'éviter de surcharger les terrains de Colovray, offrant ainsi un temps de répit pour la réalisation des nouveaux terrains extérieurs. Cela permettra aussi au FC Italia de ne plus refuser des jeunes qui souhaitent pratiquer le football.

Enfin, ce changement permettra aussi une belle économie en termes d'utilisation de l'eau pour l'arrosage. Ce point a aussi été relevé dans différents rapports de gestion, par la commission qui s'occupe des rapports municipaux sur l'optimisation énergétiques et a fait l'objet de plusieurs interventions au conseil.

Normalement cela devrait aussi générer des économies pour la tonte du gazon et son entretien (engrais, semence, etc...)

Conclusion

C'est pourquoi, nous déposons un postulat demandant à la Municipalité d'étudier et de proposer au Conseil un crédit pour la mise en place d'un éclairage au stade de Marens et le changement du revêtement gazon par du synthétique.

Nous demandons le renvoi de ce postulat à une commission pour étude et rapport.

Pierre Girard
Conseiller communal PIN